



PORT AUTONOME D'ABIDJAN

Une Référence Internationale

DIRECTION DES ACHATS
ET GESTION DES STOCKS

LE DIRECTEUR

Abidjan, le

13 SEP. 2024

N/Réf : 000860 /DAGS/TC/DSGME/CK/NSB

A

Monsieur le Directeur Général

De la SOCIETE FRANCHISE
CONSTRUCTOR SERVICES
08 BP 1713 ABJ 08
TEL. 01-71-11-08-08

V/Réf : correspondance du 03/04/2024

OBJET : Demande d'Agrément

Monsieur le Directeur Général,

J'accuse réception de votre correspondance ci-dessous référencée portant demande d'agrément dans le domaine **de la télécommunication**.

En retour, j'ai l'honneur de vous informer qu'au regard du dossier fourni, l'autorité portuaire vous accorde son agrément, **valable jusqu'au 30 juin 2025**.

Cependant, l'agrément ne signifie pas que vous obtiendrez automatiquement une commande au cours de l'exercice budgétaire. L'octroi d'une commande est lié à l'existence d'un besoin à satisfaire dans votre domaine de compétence.

Je vous prie d'agréer, **Monsieur le Directeur Général**, l'expression de mes sentiments distingués.


T. CHERIF

